



Communiqué de presse

-

Les signataires du Manifeste de Tronçais Alertent le gouvernement et la Fédération nationale des Communes forestières

Le 25 octobre 2018, réunis à la lisière de la Forêt Domaniale de Tronçais, nous demandons solennellement la convocation d'un grand débat public sur la gestion de la forêt française.

Les 6 et 7 juin 2019 se tient le Congrès National des Communes Forestières à Epinal (Vosges). Des orientations importantes doivent y être annoncées pour la « refonte de la gestion forestière », en présence des présidents de groupe « Forêt et filière bois » du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Ces propositions sont faites avant même la sortie du rapport de la mission interministérielle qui s'est penchée sur l'avenir de l'Office National des Forêts, soumis à une forte crise économique et sociale, et dont les personnels dénoncent depuis plusieurs années un « détournement de ses missions d'intérêt général ».

Différents scénarii de démantèlement de l'ONF sont en discussion. Nous souhaitons réaffirmer avec force, comme nous l'avons fait à Tronçais :

- Que la forêt publique française est un bien commun qui doit continuer à être géré de manière multifonctionnelle avec la participation des populations locales et de la société civile au sens large.
- Qu'un démantèlement rapide de l'ONF pourrait être dramatique car il livrerait la forêt publique aux appétits croissants des gros acteurs de la filière bois industrielle et énergétique au détriment de la diversité des usages et savoir-faire de la filière bois française.

Nous souhaitons en particulier attirer l'attention sur la participation du Think Tank I4CE (Institut de l'économie pour le climat) à l'assemblée des communes forestières du 7/06/19 qui place cette réunion sous le signe des « marchés du carbone ». Cette entreprise propose une refonte de la gestion forestière qui nous paraît dangereusement réductrice. Leur approche du cycle carbone est actuellement très contestée et les enjeux de la gestion forestière dépassent largement la seule question du carbone.

La pression actuelle sur la forêt privée et publique au titre de la compensation carbone et d'une politique du « tout biomasse » déployée par l'Union européenne favorise l'industrialisation de la gestion forestière, désastreuse pour la qualité des emplois de la filière, la biodiversité, le bilan carbone et les paysages.

Dans ce contexte, le démantèlement du principal acteur public forestier en France qu'est l'ONF représenterait une forte menace sur la gestion durable et multifonctionnelle des forêts.